



Association Nationale
des Conseillers en Formation Continue
de l'Education Nationale

21^{èmes} JOURNEES PROFESSIONNELLES

**L'Europe de la connaissance :
Engagement et Responsabilités
de l'Ingénieur de Formation**

**STRASBOURG
13 et 14 novembre 2008
PARLEMENT EUROPEEN**

Les 21^{èmes} Journées Professionnelles au Parlement Européen à Strasbourg : un projet ambitieux, des équipes mobilisées

Je remercie l'ensemble des collègues des ANACFOC de Rouen et de Strasbourg qui se sont mobilisés avec enthousiasme et professionnalisme tout au long de la conception et de la réalisation des 21^{èmes} Journées Professionnelles de l'ANACFOC :

Christophe TIKE, Président de l'ANACFOC-Rouen

Marc MEYER, Président de l'ANACFOC Strasbourg

Dominique BECKER
Rose-Marie DECROIX
Cécile FEYDEL
Simon GALAKHOFF
Antoine GOSSE
Eric JOURDIN
François RAFFESTIN
Mimoun ZEAF

Marc ALIX
Lilo ARONICA
Alfred KREIS
Patrick LOGEL
Alain QUIQUEREZ
Nathalie UNTEREINER
Chantal VOGT

et Muriel GUERRIER et Magali GUILBERT, assistantes à la DAFPIC de Rouen

Claire LOVISI, Recteur de l'Académie de Strasbourg et Jean-Jacques POLLET, Recteur de l'Académie de Rouen
soutiennent le projet et ont accepté de mettre à disposition l'ensemble des deux équipes
pour la préparation et la réalisation des 21^{èmes} Journées Professionnelles de l'ANACFOC.
Je leur en suis particulièrement reconnaissant

Jean-Pierre MICHEL,



Président de l'ANACFOC Nationale

Chef de projet : Rose-Marie DECROIX

Coordonnées :

Adresse : 2 rue du Docteur Fleury – 76130 MONT-SAINT-AIGNAN

☎ : 02.32.08.96.59 📠 : 02.32.08.97.00

✉ : rose-marie.decroix@ac-rouen.fr

**Association Nationale des Conseillers en Formation Continue
de l'Education Nationale**

Présentation de l'ANACFOC

L'Association Nationale des Conseillers en Formation Continue est une association à but non lucratif et non subventionnée, créée le 21 mai 1975. Elle fédère 26 associations régionales regroupant 560 Conseillers en Formation Continue du Ministère de l'Education Nationale qui travaillent au développement de la formation des adultes.

L'ANACFOC a pour objectifs :

- **de développer l'information, la réflexion et la recherche** sur la formation des adultes
- **de promouvoir et de défendre** le métier de Conseiller en Formation Continue auprès des instances publiques et de ses partenaires.

AFFIRMER, PROMOUVOIR ET FAIRE RECONNAITRE NOTRE IDENTITE

Affirmer :

- Notre **conviction** : le Ministère de l'Education nationale doit renforcer sa présence en formation professionnelle continue dans le cadre de « l'Education et la Formation Tout au Long de la Vie ».
- Notre **engagement** : la mission de formation continue doit se développer dans les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et passe par la reconnaissance de la fonction de Conseiller en Formation Continue comme un véritable métier.

Promouvoir :

- Notre **mission** en poursuivant les actions de communication auprès des acteurs politiques, économiques et sociaux.
- Notre **identité** et notre **expertise** de l'environnement socio-économique par une reconnaissance métier.

Faire reconnaître :

- Nos **compétences par** un diplôme de type master et par un accès au corps des ITRF (Ingénieurs Techniciens de Recherche et de Formation).
- Notre **qualification** par la voie de la validation des acquis de notre expérience professionnelle.
- Notre **métier** par l'instauration d'un véritable plan de carrière.

RENFORCER ET ORGANISER NOTRE SOLIDARITE

Renforcer notre réseau associatif :

- en mobilisant les associations régionales sur des démarches communes et simultanées.
- en favorisant leur expression par le développement d'un espace collaboratif.
- en assurant la promotion des manifestations organisées par l'ANACFOC : Journées Professionnelles, assemblées générales et conseils d'administration.

Organiser la solidarité :

- en capitalisant nos savoir-faire professionnels pour renforcer notre compétence collective.
- en poursuivant nos actions d'assistance aux Conseillers en Formation Continue.
- en structurant davantage l'accueil des nouveaux collègues.

Conseiller en Formation Continue

Un métier, une technicité

Le Conseiller en Formation Continue est un cadre du Ministère de l'Education Nationale dont l'expertise s'exerce tant à l'interne qu'à l'externe dans les domaines de :

- **l'ingénierie de formation**, en concevant, à partir d'une analyse des besoins, des systèmes et/ou produits de formation en réponse à des demandes locales, régionales, nationales ou internationales,
- **le conseil** en formation, auprès des entreprises pour la conception de plans de formation, de parcours de formation pour les demandeurs individuels et auprès des institutionnels (Conseils Régionaux, DDTEFP, ANPE,...),
- **l'expertise** et le conseil en gestion des compétences auprès des responsables de formation de grandes entreprises, des services de l'Etat, ou auprès de structures européennes et internationales
- **l'ingénierie pédagogique** en animant des équipes de formateurs,
- **la conception et le pilotage** de structures de formation (dispositifs individualisés, Centres Permanents de l'Education Nationale, Ateliers de Pédagogie Personnalisée, centres de ressources, Entreprises d'Entraînement Pédagogique,...)
- **l'animation** des fonctions transversales dans les GRETA (marketing, Ressources Humaines, contrôle de gestion)
- **l'audit** de centres de formation engagés dans des démarches Qualité,

CONSEILLER en FORMATION CONTINUE : un métier en constante évolution qui exige des compétences d'ingénieur.

Présentation des Journées Professionnelles

L'ANACFOC organise chaque année depuis 21 ans, dans une région différente, les Journées Professionnelles de la Formation Continue, manifestation reconnue par le Ministère de l'Education Nationale.

Les Journées Professionnelles attirent 150 à 250 personnes venant de la France entière et d'origines diverses.

Chaque année, le thème retenu doit :

- être prospectif dans le domaine de l'Emploi et la Formation
- permettre des éclairages différents voire contradictoires sur la mission du Conseiller en Formation Continue
- favoriser des interventions d'experts internationaux et nationaux qui apportent une réflexion de haut niveau et un souffle à la manifestation

2007	Limoges : « La place des GRETA dans un service public de formation »
2006	Evreux : « Conseiller en Formation, quel métier demain ? »
2005	Belfort : « Impacts des évolutions socio-économiques et enjeux pour la Formation Professionnelle »
2004	Le Grand Bornand : « Les réformes de la Formation Professionnelle – quelles réponses des Conseillers en Formation Continue ? »
2003	Reims : « Décentralisation, quels enjeux pour l'éducation et la formation ? »
2002	Vannes : « L'Education et la Formation Tout au Long de la Vie : contexte international, enjeux et perspectives »
2001	Arras : « Le développement local, un nouveau défi pour la formation »
2000	Bourg-en-Bresse : « 30 ans après la Loi de 71, quelles perspectives pour la formation continue au sein de l'Education Nationale ? »
1999	Orléans : « Les technologies de l'information et de la communication et de l'enseignement au service de l'individualisation. Quels enjeux pour les GRETA ? »
1998	Rouen : « L'ingénierie de formation : une clé pour de nouveaux enjeux »

L'Europe de la connaissance : Engagement et responsabilités de l'ingénieur de formation

**Strasbourg - 13 et 14 Novembre 2008
Parlement européen**

La place de l'Europe dans la mondialisation de l'économie :

- Le processus de Lisbonne : l'économie de la connaissance
- Le programme « Education et Formation 2010 » : les 8 compétences clés pour l'Education et la Formation Tout au Long de la Vie

2008, une conjoncture :

- Le plan d'action de la Commission européenne : C'est toujours le moment d'apprendre
- La Présidence française de l'Union européenne à partir du 1^{er} juillet 2008
- La réforme de la Formation Professionnelle en France

L'Europe de la connaissance : Engagement et responsabilités de l'ingénieur de formation

**Strasbourg - 13 et 14 Novembre 2008
Parlement européen**

Choix de la thématique

A Lisbonne, les 23 et 24 mars 2000, le Conseil européen a conclu que « l'adoption d'un cadre européen devrait définir les nouvelles compétences de base à acquérir par l'éducation et la formation tout au long de la vie comme une mesure essentielle de la réponse de l'Europe à la mondialisation et à l'évolution vers des économies basées sur la connaissance et a souligné que les ressources humaines sont le principal atout de l'Europe »*.

Les huit compétences clés en tant que « connaissances, aptitudes et attitudes » nécessaires à l'épanouissement personnel, la citoyenneté active, la cohésion sociale et l'employabilité dans une société fondée sur la connaissance sont :

- la communication dans la langue maternelle
- la communication en langues étrangères
- la compétence mathématique et les compétences de base en sciences et technologies
- la compétence numérique
- apprendre à apprendre
- les compétences sociales et civiques
- l'esprit d'initiative et d'entreprise
- la sensibilité et l'expression culturelle » *

* Programme « Education et formation 2010 »

Depuis le 18 décembre 2006, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne « recommandent que les états membres intègrent les compétences clés pour tous dans leurs stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie »*.

Les compétences clés « devraient être acquises par :

- les jeunes au terme de la période obligatoire d'enseignement et de formation les préparant à la vie d'adulte, notamment à la vie professionnelle, tout en constituant une base pour des apprentissages ultérieurs
- les adultes au cours de leur vie dans le contexte d'un processus de développement et d'actualisation ».*

Ce cadre de référence doit assurer « la cohérence de l'éducation et la formation des adultes grâce à l'existence de liens étroits avec la politique de l'emploi et la politique sociale, la politique culturelle , la politique en matière d'innovation et grâce à la collaboration avec les partenaires sociaux et les autres acteurs concernés ».*

« Dans ce contexte, la capacité d'une organisation à identifier les compétences, à les mobiliser, à les reconnaître et à en favoriser le développement chez tous les salariés constitue la base des nouvelles stratégies compétitives ».*

Le programme communautaire « Education et formation 2010 » s'appuie sur un plan d'action intitulé « C'est toujours le moment d'apprendre » dont le second point vise une amélioration de la qualité des prestations.

Pour atteindre cet objectif à l'horizon 2010, les ingénieurs de formation sont une ressource désignée comme « élément capital » devant harmoniser des besoins repérés sur un territoire, des demandes de donneurs d'ordre, selon ce cadre de référence. Cette amélioration passe nécessairement par un accroissement de la qualification des personnels intervenant en formation d'adultes.

Quel engagement doit prendre l'ingénieur de formation? Quelles responsabilités a-t-il ?

L'ANACFOC se propose de porter la réflexion au niveau européen sur la problématique de l'ingénierie afin d'intégrer les orientations de la Commission européenne.

- En quoi ce cadre de référence est-il un levier pour que la formation réponde au mieux aux exigences de chacun : élévation des compétences et meilleure adaptation au contexte ?
- Comment intégrer ce cadre de référence dans les réponses de formation?
- Comment ces huit compétences clés contribuent-elles à l'amélioration de l'orientation et des parcours professionnels et à leur sécurisation ?

* Programme « Education et formation 2010 »

Ces 21^{èmes} Journées Professionnelles vont permettre à l'ensemble des ingénieurs de formation de prendre la mesure de leur engagement et leurs responsabilités dans leurs pratiques professionnelles au regard des recommandations de l'EFTLV proposées par l'Union européenne. Ces journées seront l'occasion d'une rencontre avec d'autres acteurs européens de la formation continue des adultes : élus, représentants de syndicats, d'entreprises et de collectivités territoriales.

Les Journées Professionnelles seront construites en 3 temps :

1. Présenter le cadre en Europe et en France
2. Evaluer auprès des décideurs et prescripteurs de la formation continue leurs attentes et intérêts au regard des huit compétences clés
3. Définir des pistes d'évolution : valeurs, missions, méthodes, compétences et ressources visant à l'amélioration de la qualité des formations au regard de ce cadre de référence

Textes de références

- 14/06/2002 – Programme de travail détaillé sur le suivi des objectifs des systèmes d'éducation et de formation en Europe
http://eur-lex.europa.eu/pri/fr/oj/date/2002/c_142/c_14220020614fr00010022.pdf
- 03/03/2004 – « Education et formation 2010 » - L'urgence des réformes pour réussir la stratégie de Lisbonne
http://ec.europa.eu/education/policies/2010/doc/jir_council-fr.pdf
- 23/10/2006 - Communication de la Commission. Education et formation des adultes : il n'est jamais trop tard pour apprendre
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2006/com2006_0614fr01.pdf
- 15/11/2006 - Décision du Parlement européen et du Conseil établissant un programme d'action dans le domaine de l'EFTLV
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:327:0045:0068:FR:PDF>
- 18/12/2006 - Recommandation du Parlement européen et du Conseil sur les compétences clés pour l'EFTLV
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:394:0010:0018:FR:PDF>
- 01/2007 – « Education et formation 2010 » - Le cadre général
http://ec.europa.eu/education/policies/2010/doc/compendium05_fr.pdf
- 02/03/2007 – Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie
<http://europa.eu/scadplus/leg/fr/cha/c11090.htm>
- 27/09/2007 - Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et aux Comités des régions. Plan d'action sur l'éducation et la formation des adultes
http://ec.europa.eu/education/policies/adult/com558_fr.pdf

Spécificités des 21^{èmes} Journées Professionnelles de l'ANACFOC

**Strasbourg - 13 et 14 Novembre 2008
Parlement européen**

- **Ouverture des Journées Professionnelles à un niveau européen :**
 - Apport de l'expertise de Bruno THIBERGE, membre fondateur et expert auprès Ttnet-France (Réseau européen TTnet du Centre Européen pour le Développement de la Formation Professionnelle), concepteur et développeur de nombreux dispositifs de formation, de formateurs et consultants notamment, au plan européen et au plan français.
 - Invitations d'acteurs européens liés à la formation professionnelle :
 - Le CEDEFOP
 - Le Réseau TTnet
 - L'Association Européenne de la Formation Professionnelle
 - La Fédération Européenne de la Formation Ouverte et à Distance
- **Parrainage de Françoise CASTEX, députée européenne de la Commission « Affaires sociales et emploi »**
- **Déroulement des 21^{èmes} Journées Professionnelles au Parlement européen de Strasbourg**
- **Obtention du label de la Présidence française de l'Union européenne**
- **Prise en compte du Développement Durable dans l'organisation de la manifestation**

L'Europe de la connaissance : Engagement et responsabilités de l'ingénieur de formation

Programme

Jeudi 13 novembre :

9h30 **Ouverture officielle des 21^{èmes} Journées Professionnelles de l'ANACFOC**

Jean-Pierre MICHEL, Président de l'ANACFOC
Claire LOVISI, Recteur de l'Académie de Strasbourg
Martine CALDEROLI-LOTZ, Vice-présidente du Conseil Régional d'Alsace

Introduction des Journées Professionnelles

10h00 **Marta FERREIRA** : Commission européenne, Direction générale Éducation et Culture : Education des adultes
La politique de l'Union européenne en matière d'EFTLV

Françoise CASTEX, députée européenne : Commission Emploi et Affaires sociales
Les huit compétences-clés : un cadre de référence

Françoise GUEGOT : députée, Présidente de la mission d'information sur la FTLV à l'Assemblée Nationale
Les orientations françaises. *(sous réserve de confirmation)*

Thierry PELLETIER: Ministère de l'Education nationale. Bureau de la formation professionnelle
L'engagement de la Formation Continue des Adultes

Echanges

12h15 **Présentation et organisation des 3 forums de l'après-midi**

12h30 **Repas au Parlement européen**

**Association Nationale des Conseillers en Formation Continue
de l'Education Nationale**

Jeudi 13 novembre :

Quelle mise en œuvre pour ce cadre de référence ?

14h00

Forums

L'acquisition des huit compétences clés est-elle une préoccupation partagée par tous les acteurs ? Les besoins des décideurs tiennent-ils compte de ce cadre de référence ? Représentent-elles un nécessaire espace de négociations ? Quel rôle a l'ingénieur de formation dans ces négociations ?

Le débat sera mené à partir d'exposés d'intervenants s'appuyant sur le questionnaire suivant :

1. Que vous suggèrent les huit compétences-clés ?
2. Quel intérêt votre organisation porte-t-elle aux huit compétences-clés ?
3. Selon vous, l'acquisition de tout ou partie de ces compétences nécessite-t-elle des moyens, des ressources particulières ?
4. Les compétences-clés sont présentées comme un moyen susceptible de favoriser une évolution dans un parcours professionnel, quelles en sont les limites ?
5. Les compétences-clés peuvent aussi être décrites comme des outils de construction de compétences professionnelles, pourriez-vous décrire des situations confirmant cette hypothèse ?
6. Quel devrait être la réponse formation la plus adaptée ?
7. De votre point de vue, les 8 compétences-clés sont-elles porteuses d'une problématique particulière ?

Forum 1 :

- Europe
- Etats
- Collectivités territoriales

Forum 2 :

- Entreprises

Forum 3 :

- individus

16h00

Pause

16h30

Restitution et échanges

18h00

Fin des travaux

Animation des forums

	Acteurs et/ou donneurs d'ordre	Ingénieurs de formation	Participants au forum	Animateurs	Rapporteurs
Forum 1 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Europe ▪ Etats ▪ Collectivités territoriales 	- Marta FERREIRA Europe CE - Marie-Laure MEYER Conseil Régional Ile de France - Thierry PELLETIER Ministère de l'Education Nationale	- Sandrine PUPPINI	- Elisabeth ESCHENLOHR DAFCO de Strasbourg - Bruno THIBERGE consultant - 130 ingénieurs de formation (CFC du Réseau national des GRETA, intervenants européens, consultants.)	- Bernard JOLY	- Sabine RECHARD-LERICQ
Forum 2 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprises 	- Gaël LIRZIN UIMM de l'Eure -Laurent DULIERE FFB Haute-Normandie -Jean Claude TRICOCHÉ (UNSA) Confédération Européenne des Syndicats	- Jean-Luc BESSARD - Arduino SALATIN Réseau TTnet Italie - Serge SAQUET IA-IPR, mission Slovaquie	- Claude MAUVY DAFCO de Montpellier -120 ingénieurs de formation (CFC du Réseau national des GRETA, intervenants européens, consultants.)	- Rose-Marie DECROIX	- Alain CANU
Forum 3 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Individus 	- Jean-Louis FORNARO AGEFIPH - Françoise FILLON Retravailler	- Eric NEDELLEC ANCLI	-50 ingénieurs de formation (CFC du Réseau national des GRETA, intervenants européens, consultants.)	- Patrick PELLETIER	-Didier LEFEBVRE

Mise à jour au 04/11/2008

Vendredi 14 novembre

Synthèse de la journée précédente

9h30 **Michel DUMAS**, professeur à l'IUFM de Nantes

10h00 ***Mise en perspective du métier d'ingénieur de formation***

Yves ATTOU, président du Comité Mondial de l'Education et de la Formation Tout au Long de la Vie

Echanges

11h30 ***Point de vue d'un grand témoin***

Michel VALADAS, Inspecteur Général de l'Education Nationale

11h45 ***Conclusion des 21^{èmes} Journées Professionnelles de l'ANACFOC***

Jean-Pierre MICHEL, Président de l'ANACFOC nationale

12h00 **Repas au Parlement européen**

Les 21èmes Journées Professionnelles de l'ANACFOC sont animées par François RAFFESTIN

Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

Le cadre de référence européen sur « les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie », tel qu'il a été défini dans la recommandation du parlement européen et du conseil en 2006, constitue un outil à l'attention des États membres : ils sont encouragés à intégrer ces compétences dans leur stratégie d'éducation et de formation. Elles doivent être à la base des apprentissages des jeunes comme des adultes dans une perspective de formation tout au long de la vie.

Définition des compétences clés

« Les compétences clés en tant que connaissances, aptitudes et attitudes appropriées à chaque contexte sont fondamentales pour chaque individu dans une société fondée sur la connaissance. Elles comportent une valeur ajoutée au marché du travail, à la cohésion sociale et à la citoyenneté active en apportant flexibilité et adaptabilité, satisfaction et motivation. Parce qu'elles devraient être acquises par tous, la présente recommandation propose un outil de référence aux États membres pour assurer que ces compétences clés soient pleinement intégrées dans leurs stratégies et leurs infrastructures, en particulier dans le cadre de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. ». Le cadre de référence définit les huit compétences clés et décrit les connaissances, aptitudes et attitudes essentielles qui sont attachées à chacune d'elles. Ces compétences clés sont :

1. la communication dans la langue maternelle qui est la faculté d'exprimer et d'interpréter des concepts, pensées, sentiments, faits et opinions oralement et par écrit (écouter, parler, lire et écrire), et d'avoir des interactions linguistiques appropriées et créatives dans toutes les situations de la vie sociale et culturelle

2. la communication en langues étrangères qui implique, au-delà des mêmes compétences de base que celles de la communication dans la langue maternelle, la médiation et la compréhension des autres cultures. Le degré de maîtrise dépend de plusieurs facteurs et des capacités d'écouter, de parler, de lire et d'écrire

3. la compétence mathématique et les compétences de base en sciences et technologies. La compétence mathématique est l'aptitude à développer et appliquer un raisonnement mathématique en vue de résoudre divers problèmes de la vie quotidienne, l'accent étant mis sur le raisonnement, l'activité et le savoir. Les compétences de base en sciences et technologies renvoient à la maîtrise, à l'emploi et à l'application des connaissances et méthodologies servant à expliquer le monde de la nature.

Elles supposent une compréhension des changements liés à l'activité humaine et à la responsabilité de tout individu en tant que citoyen

4. la compétence numérique qui implique l'usage sûr et critique des technologies de la société de l'information (TSI) et, donc, la maîtrise des technologies de l'information et de communication (TIC)

5. apprendre à apprendre liée à l'apprentissage, à la capacité à entreprendre et organiser soi-même un apprentissage à titre individuel ou en groupe, selon ses propres besoins, à avoir conscience des méthodes et des offres

6. les compétences sociales et civiques. La compétence sociale renvoie aux compétences personnelles, interpersonnelles et interculturelles ainsi qu'à toutes les formes de comportement d'un individu pour participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle. Elle correspond au bien-être personnel et collectif. La compréhension des codes de conduite et des usages des différents environnements dans lesquels l'individu évolue est essentielle. Par ses compétences civiques, notamment sa connaissance des notions et structures sociales et politiques (démocratie, justice, égalité, citoyenneté et droits civils), un individu peut assurer une participation civique active et démocratique

7. l'esprit d'initiative et d'entreprise qui consiste en la capacité de passer des idées aux actes. Il suppose créativité, innovation et prise de risques, ainsi que la capacité de programmer et de gérer des projets en vue de la réalisation d'objectifs. L'individu est conscient du contexte dans lequel s'inscrit son travail et est en mesure de saisir les occasions qui se présentent. Il est le fondement de l'acquisition de qualifications et de connaissances plus spécifiques dont ont besoin tous ceux qui créent une activité sociale ou commerciale ou qui y contribuent. Cela devrait inclure la sensibilisation aux valeurs éthiques et promouvoir la bonne gouvernance

8. la sensibilité et l'expression culturelles qui implique la conscience de l'importance de l'expression créatrice d'idées, d'expériences et d'émotions sous diverses formes (musique, arts du spectacle, littérature et arts visuels).